



REMUE-MÉNINGES

La restauration et la relocalisation de l'œuvre d'art public Cerveau III recherche une idée... génèrent leur lot d'interrogations chez les experts responsables de son avenir. Certains casse-tête se révèlent plus difficiles que d'autres.

par Stéphanie Gagné

Qu'arrive-t-il à une œuvre d'art public lorsque le bâtiment ou l'environnement qui l'accueille doit subir des transformations ? Elle doit souvent être relocalisée et, par la même occasion, restaurée. Mais comme le vandalisme ou le passage du temps peuvent l'avoir dégradée, les questions liées à sa relocalisation se trouvent parfois amplifiées. C'est le cas pour *Cerveau III recherche une idée...*, réalisée en 1974 par l'artiste Denis Poirier en collaboration avec le groupe Homo-Ludens. Située dans le hall d'entrée du palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield, elle devra être démontée, restaurée et relocalisée en raison de l'agrandissement de l'édifice. Installée en 1975, cette œuvre multimédia, interactive et cinématique combine plusieurs systèmes : lumineux, sonore et optique. Ils sont commandés par un circuit intégré, le « cerveau ». Lorsque quelqu'un passe devant l'œuvre, deux détecteurs de mouvements mettent en marche les systèmes sonore et lumineux. Une séquence de sons et de lumières s'active. « Le son est un son primitif

et non mélodique », précise l'artiste.

Lorsque le Centre de conservation du Québec (CCQ) a été mandaté pour évaluer l'état de l'œuvre, sa restauration et sa relocalisation, il a constaté qu'elle n'était plus en fonction depuis plus de 15 ans.

Sur place, des dommages importants ont été observés : un module complet en plexiglas manque (fils qui pendouillent à l'appui), une plaque transversale rose et un prisme triangulaire d'un autre module ont disparu. Les différents systèmes, particulièrement le « cerveau », sont mal en point : éléments dessoudés, corrodés, déformés et desséchés, ampoules électriques manquantes, fils électriques laissés à nu et entortillés, etc. Au vu des risques trop élevés de surtension et de surchauffe, il était impensable de remettre l'œuvre sous tension pour évaluer son état de fonctionnement.

INTERVENTIONS AU « CERVEAU »

La restauration et la relocalisation de *Cerveau III recherche une idée...* soulèvent autant d'idées que de dilemmes. La restauration du « cerveau » s'avère particulièrement complexe. Ce



Cerveau III recherche une idée..., œuvre d'art public réalisée par Denis Poirier en collaboration avec le groupe Homo-Ludens, après son installation en 1975.

Photo : Daniel Lessard, archives du Service d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement



Vue d'ensemble de l'œuvre avant son démontage le 26 septembre 2011. Les dommages se sont accumulés au fil du temps.

Photo : Stéphanie Gagné, CCQ

n'est qu'une fois désinstallé par une équipe de restaurateurs et d'électriciens-électroniciens et après une batterie de tests de mise sous tension qu'on saura s'il est en bon état et s'il pourra fonctionner de nouveau tel quel.

Selon les résultats, trois approches de restauration seront possibles, chacune avec ses bons et ses mauvais côtés.

Premièrement, on pourrait remettre le « cerveau » en fonction en nettoyant, en consolidant et en réparant les éléments fonctionnels et en remplaçant les éléments défectueux. Si certains éléments s'avéraient obsolètes ou indisponibles sur le marché, l'achat de pièces d'un autre type devrait être validé par l'artiste. Cette approche respecte l'intégrité et l'historicité de l'œuvre. Toutefois, le « cerveau » demeure fragile en raison de son vieillissement. Des tentatives pour le restaurer pourraient causer davantage de dommages.

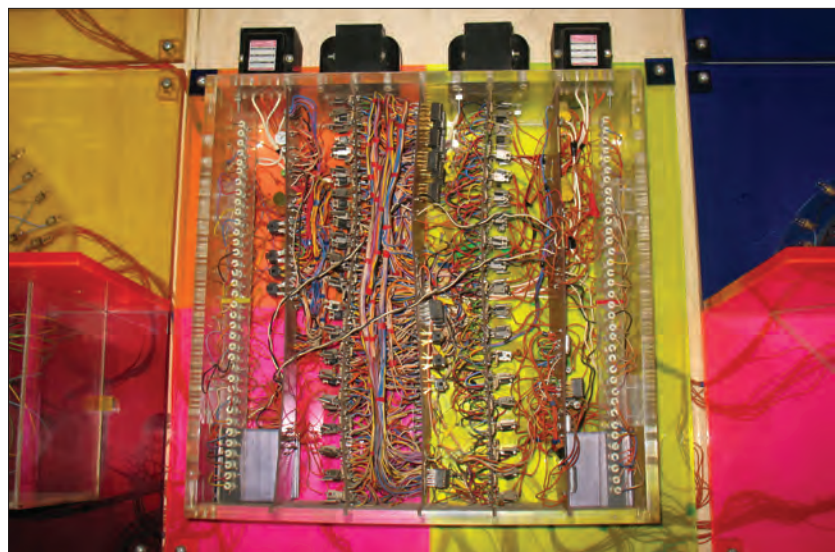
Deuxième option : remplacer le « cerveau » par une reproduction identique, en collaboration avec l'artiste. Cette solution pourrait être envisagée s'il s'avérait que la majorité des éléments ne sont plus fonctionnels. Cette copie ressemblerait le plus possible à l'original dans son apparence (pièces identiques ou équivalentes) et dans sa méthode de fabrication. L'original serait conservé pour des fins de documentation. Cette approche respecte l'intention de l'artiste et, en grande partie, l'historicité de l'œuvre.

Le dernier scénario implique l'insertion d'un circuit alternatif invisible derrière le « cerveau » qui ne serait plus fonctionnel, mais laissé en place. Grâce à des techniques contemporaines, ce circuit de petite taille ferait fonctionner les différents systèmes de façon

invisible. L'esthétique originale serait donc conservée. Par contre, bien que cette solution soit probablement la plus rapide, la moins chère et qu'elle facilite l'entretien futur, une partie du sens de la fonctionnalité des composantes électriques serait perdue et, avec cela, une partie de l'authenticité de l'œuvre.

Ayant examiné les différentes options, le CCQ privilégiera les première et deuxième approches. Elles respectent davantage l'intention originale de l'artiste et l'historicité de l'œuvre. Toutefois, quel que soit le scénario retenu, il importe que l'apparence de l'œuvre, avec son circuit électrique et électronique coloré, soit conservée, car elle participe à son esthétique et témoigne de son époque de réalisation. Évidemment, toute décision devra être validée par M. Poirier.

Pour ce qui est de la restauration du système lumineux, un dilemme se pose. Deux options ont été mises de l'avant : conserver le système d'ampoules incandescentes ou lui substituer un système de diodes électroluminescentes (DEL). De prime abord, plusieurs avantages faisaient pencher la balance en faveur des DEL : faible production de chaleur, durée de vie beaucoup plus longue (minimisant du coup l'entretien et les frais associés), faible consommation électrique pour un très bon rendement, excellente résistance mécanique et facilité à monter sur un circuit. Toutefois, après mûre réflexion et plusieurs recherches, le CCQ a décidé de conserver le système actuel. Les ampoules incandescentes font partie de l'inscription historique de l'œuvre. Contrairement aux DEL, elles produisent un faisceau pluridirectionnel et leur réemploi respecte l'effet visuel d'origine.



VERS UN NOUVEL EMPLACEMENT

Depuis l'installation de l'œuvre en 1975, les normes environnementales et de sécurité sont devenues plus strictes au palais de justice. Par exemple, une demande a été formulée pour que le système sonore ne soit pas remis en fonction. Selon l'architecte responsable de la construction du nouveau bâtiment, et donc du nouvel emplacement de l'œuvre, si cette dernière était réinstallée dans une salle d'attente ou un corridor, le son pourrait être stressant ou agressif pour le public.

Or, le son est une partie constituante de cette œuvre, au même titre que les éléments physiques (plexiglas, fils électriques, ampoules incandescentes, etc.). Si le système sonore n'est pas remis en fonction, l'intégrité de l'œuvre est atteinte. L'artiste et le CCQ avaient une décision délicate à prendre. Ils ont finalement accepté, non sans réticence, que cet aspect de l'œuvre soit abandonné. Sans être remis sous tension, le haut-parleur sera réinstallé dans un habitacle au-dessus de l'œuvre à des fins de documentation. Le système

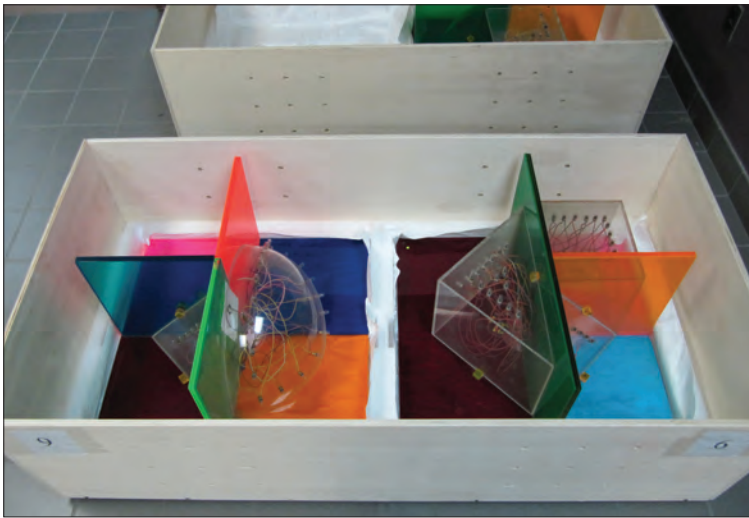
Détail de l'intérieur du « cerveau », un élément fort complexe à restaurer.

Photo : Stéphanie Gagné, CCQ

sonore et les raisons pour lesquelles il n'a pas été remis en fonction seront soigneusement documentés. Une partie du caractère interactif de l'œuvre sera néanmoins respectée par la remise en fonction du système lumineux.

Plusieurs critères doivent être considérés dans le choix du nouvel environnement de *Cerveau III recherche une idée...*, afin de respecter l'intention première de l'artiste. Ce ne doit pas être une salle d'attente, mais un lieu de passage pour s'accorder avec l'interactivité de l'œuvre. L'endroit ne doit pas être trop lumineux pour que les passants puissent voir les jeux de lumière. L'œuvre doit être située loin de la lumière directe du soleil afin d'éviter la détérioration de ses éléments. Finalement, il doit y avoir un espace de dégagement suffisant pour permettre au public de bien circuler et d'admirer l'œuvre.

Après quatre propositions d'emplacement faites par le propriétaire et les architectes à l'artiste



Mise en caisse des modules en vue des traitements de restauration et, ultimement, de la réinstallation de l'œuvre à l'automne 2012
 Photo : Stéphanie Gagné, CCQ

et au CCQ, le corridor central proche des salles d'audience au deuxième étage du nouveau bâtiment a été retenu. Avant de réinstaller l'œuvre dans ce nouvel espace à l'automne 2012, il faudra procéder à sa documentation et à sa restauration : démontage des différents modules, recherche d'un fournisseur de feuilles de plexiglas de couleurs fluorescentes semblables à celles d'origine, reproduction des modules manquants, consolidation et nettoyage des divers modules et éléments. On restaurera ensuite le « cerveau » selon l'approche qui sera privilégiée, puis les systèmes électrique, lumineux et de détection de mouvements.

Une fois réinstallée, *Cerveau III recherche une idée...* sera enfin réanimée et pourra de nouveau prendre part à la vie du palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield.

Stéphanie Gagné est restauratrice de sculptures au Centre de conservation du Québec.

LES ÉDITIONS GID editions@gidweb.com • 418 877-3110 • leseditionsqid.com

LES ÉDITIONS GID

Manon Labrie et Denis Samson

PORTRAITS DE QUÉBEC

Texte de Manon Labrie
 Photographies de Denis Samson

LES ÉDITIONS GID

Germain Beauchamp

PATRIMOINE RELIGIEUX DU DIOCESE DE SAINT-JEROME

LES ÉDITIONS GID

RÉJEAN LEMOINE

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL À QUÉBEC

Un chapitre d'histoire locale

Réjean Lemoine

LES ÉDITIONS GID

Monique T. Giroux

L'Érable

DE PROFONDES RACINES

LES ÉDITIONS GID

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA VALLÉE-DU-HAUT-ST-LAURENT

bg

BRIÈRE GILBERT + ASSOCIÉS ARCHITECTES

50 côte DINAN | bureau 101 | QUÉBEC | CQ | G1K 8N6 | T. 418 694 9041
 1435 St-ALEXANDRE | bureau 910 | MONTRÉAL | QC | H3A 2G4 | T. 514 875 1168

Photographie: Brière Gilbert architectes